

Le 1^{er} mai 2015

M^e Louise Tremblay
Ligne directe : 514.871.5476
ltremblay@millerthomson.com

PAR SDE ET PAR COURRIER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande pour la fermeture règlementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, demande de fixation du taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour l'année témoin 2016, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2016.

Dossier de la Régie : R-3924-2015

Notre dossier : 111216.0082

Chère consoeur,

Suite à la décision D-2015-056 rendue dans le cadre du dossier mentionné en titre, nous vous avisons par la présente que Gazifère a procédé à l'affichage de l'avis public sur son site internet.

Par ailleurs, nous notons que dans la liste des enjeux pour l'examen de la phase 1, à la section 2.3 de la décision, la Régie a retenu l'enjeu suivant :

- le suivi relatif aux opportunités que Gazifère a identifiées afin d'améliorer le modèle utilisé pour estimer les volumes de gaz naturel non facturés en fin d'année.

Or, aux termes de la décision D-2014-204¹, la Régie a demandé à Gazifère de maintenir un tel suivi et de faire état des opportunités identifiées lors du prochain dossier tarifaire. Gazifère entend donc déposer une preuve à ce sujet dans le cadre de la phase 3 du présent dossier afin de donner suite à la demande de la Régie.

¹ Décision D-2014-114, p. 102, par. [413].

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencl

Louise Tremblay

LT/lid

p.j.

13810391_1.DOC